



Bac 2022: Épreuves de spécialité, contrôle continu, grand oral, voici à quoi il ressemble



FREDERICK FLORIN via AFP

Pendant trois jours à partir de mercredi 11 mai, les candidats des séries générales vont chacun plancher sur deux épreuves de spécialité parmi treize

BAC 2022 - Cette fois, c'est la bonne. Pour la première fois, le bac nouvelle formule tel que décrit dans la réforme de Jean-Michel Blanquer aura lieu comme prévu. Et ce nouveau bac commence mi-mai pour les lycéens, avec les épreuves de spécialité se déroulant du mercredi 11 au vendredi 13 mai.

Celles-ci auraient déjà dû avoir lieu en 2021 mais, pandémie oblige, elles avaient été remplacées par du contrôle continu. On fait le point sur la nouvelle formule que vont expérimenter les élèves de première et terminale jusqu'au 1er juillet.

Deux épreuves de spécialité

Pendant trois jours à partir de mercredi 11 mai, les candidats des séries générales vont chacun plancher sur deux épreuves de spécialité parmi treize, qu'ils ont reçues en enseignement en première et terminale:

- Histoire Géographique, Géopolitique et Sciences politiques
- Humanités, Littérature et Philosophie
- Langues, Littératures et Cultures Étrangères
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité
- Maths
- Numérique et Sciences Informatiques
- SVT
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences Économiques et Sociales
- Physique Chimie
- Arts : Histoire des arts, Théâtre, Arts Plastiques, Arts du Spectacle, etc
- Biologie Écologie (uniquement dans les lycées agricoles)
- Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives

Pour les séries de la voie technologiques, les spécialités sont les suivantes:



- Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
- Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
- Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
- Sciences et technologies de laboratoire (STL)
- Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
- Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)
- Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Philosophie, français, grand oral

Les épreuves de spécialité étaient d'abord prévues pour le mois de mars. Mais, face à la gronde du milieu scolaire contre la gestion gouvernementale, et à la pandémie de Covid,

elles ont été décalées de deux mois.

Ces deux épreuves, avec la traditionnelle épreuve de philosophie, qui aura lieu le 15 juin, et le grand oral, entre le 20 juin et le 1er juillet, et l'épreuve anticipée de français pour les élèves de première, compteront pour 60% de la note finale. Pour rappel, le grand oral, épreuve inspirée du "colloquio" italien, concerne les élèves de terminale en voie générale et technologique. D'une durée de vingt minutes, il se résume à une présentation orale et à un échange avec un jury.

Contrôle continu

À ces cinq épreuves qui constituent 60% de la note finale s'ajoute le contrôle continu, pour 40% du résultat. Les épreuves évaluées en contrôle continu ne peuvent pas être les mêmes qui sont réalisées "sur table". "Un même enseignement ne peut être évalué de deux manières différentes. Il relève soit d'une épreuve terminale, soit du contrôle continu" détaille le ministère de l'Éducation nationale, dans une FAQ du 20 octobre 2021.

Toutes les notes du contrôle continu ne sont pour autant pas comptabilisées dans le résultat final. Comme le souligne *Le Parisien*, ce sont les professeurs qui choisissent quelles évaluations sont retenues, et avec quel coefficient; les élèves étant au courant en amont.

Le bac 2023 différera néanmoins légèrement de celui de 2022, qui est encore une année de "transition". Certains coefficients d'épreuves seront modifiés, et cette année, les élèves de terminale conserveront des notes obtenues en classe de première.

À voir également sur *Le HuffPost*: [Jean-Michel Blanquer justifie le report des épreuves de spécialité du bac](#)

